

«J'espère donner envie aux jeunes avocates de poursuivre leur ascension»

Première associée de l'Etude Fontanet et Associés, Stéphanie Fontanet ouvre la voie. Très impliquée et engagée dans sa carrière, elle envisage avec optimisme et réalisme de fonder à l'avenir une famille tout en maintenant son activité. Car au sein de l'Etude familiale, le droit est une véritable passion.

Stéphanie Fontanet fait partie de ces rares personnes qui, depuis leur enfance, savent précisément ce qu'elles veulent devenir à l'âge adulte. Comme son grand-père et son père, fondateurs de l'Etude familiale Fontanet et Associés, elle deviendra avocate et, qui sait, peut-être même associée. A 29 ans, la jeune associée spécialisée en droit des affaires et commercial, ainsi qu'en procédure civile, ouvre ainsi la voie. Elle a redoublé d'efforts pour y arriver, démontrant ainsi sa force de travail et sa motivation notamment en effectuant parallèlement à ses activités au sein de l'Etude, un LL.M en droit fiscal qu'elle terminera à la fin de cette année.

«Le fait d'être une femme ne m'a pas empêchée d'évoluer dans ma carrière, souligne Stéphanie Fontanet. Mais en tant que fille et petite-fille des fondateurs de l'Etude, je me suis beaucoup impliquée et engagée dès mon arrivée à l'Etude en 2013, après l'obtention de mon brevet d'avocat. Je voulais faire mes preuves et montrer à mes collègues que j'étais là pour mes compétences, j'ai énormément travaillé. S'agissant de mes associés, qui ont d'ailleurs approuvé mon association à l'unanimité, j'ai le sentiment de pouvoir leur apporter un regard nouveau. En ce qui concerne les jeunes avocates en stage au sein de l'Etude, j'espère leur donner envie de poursuivre leur ascension professionnelle. Il est vrai que dans le domaine du droit, plus particulièrement au sein du barreau genevois, les femmes ont parfois tendance à être plus discrètes que les hommes et à ne pas mettre suffisamment en avant leurs compétences et ambitions.»

Nouvelles responsabilités

Devenue associée à la fin de l'année dernière, Stéphanie Fontanet doit désormais assumer de nouvelles responsabilités au sein de l'Etude. Acquisition et développement de la clientèle, formation des avocat(e)s-stagiaires et management constituent autant d'aspects à maîtriser lorsque l'on devient associée. Un cahier des charges bien rempli, qui demande forcément un fort engagement professionnel et personnel. «Pour ma part, j'ai fait le choix de rester connectée et disponible quasiment en permanence, même durant mes vacances.»

La jeune associée n'entend toutefois pas renoncer, au cours des prochaines

années, à fonder une famille avec son compagnon. Un projet qu'elle estime conciliable avec ses responsabilités professionnelles.

«La principale difficulté que j'identifie à cet égard consiste à maintenir un lien et un contact avec ma clientèle, tout en continuant à la développer. Aujourd'hui, les possibilités de travail à distance, une organisation adaptée au sein de l'Etude, ainsi que le soutien de mes associés, me permettent d'envisager sereinement la conciliation, à l'avenir, d'un projet familial et d'un plan de carrière. L'Etude prône depuis sa création les valeurs familiales, Mes Robert et Frédéric Hensler, père et fils y

développent d'ailleurs ensemble leur activité et j'espère que cela sera également un jour le cas du Prof. Nicolas Jeandin et sa fille Me Marie-Hélène Jeandin. Le métier d'avocat constitue toutefois un domaine particulier, dans lequel la journée de travail ne se limite pas à des horaires de bureau classiques car les problèmes et demandes de nos clients peuvent survenir à tout moment. Il est donc essentiel de pouvoir leur assurer cette disponibilité. Parvenir à répondre rapidement à leurs attentes constitue d'ailleurs un vrai défi dont je suis consciente et qui ne me pose pas de problème.»

Les mentalités évoluent

Si Stéphanie Fontanet constate que le domaine du droit a pris du retard en matière d'évolutions sociétales, en particulier s'agissant du pourcentage de femmes associées au sein d'Etudes, l'avocate reste cependant confiante et optimiste quant à l'avenir. «Majoritaires dans les filières d'études, ainsi que dans les cabinets d'avocats aux postes de collaboratrices et avocates-stagiaires, les femmes sont déjà en train de reprendre du terrain!»

«Dans le même sens, l'évolution de notre modèle social tend aujourd'hui vers une meilleure répartition des tâches entre conjoints au sein de la famille, favorisant ainsi également l'accession des femmes à des postes à hautes responsabilités.»

Plus d'information:
www.fontanet.ch

fontanetassociés

TEXTE THOMAS PFEFFERLÉ



“ Si Stéphanie Fontanet constate que le domaine du droit a pris du retard en matière d'évolutions sociétales, en particulier s'agissant du pourcentage de femmes associées au sein d'Etudes, l'avocate reste cependant confiante et optimiste quant à l'avenir.”